

Le trait d'union Ayvellois

fête ses 25 ans

Juin 2026

N° 76



Édito du maire



Chères Ayvelloises et chers Ayvellois,

A l'issue des dernières élections municipales, je tiens à vous adresser mes remerciements les plus sincères pour votre mobilisation. Votre participation témoigne de l'attachement que vous portez à la vie démocratique de notre commune. Par votre engagement, vous contribuez activement à faire vivre nos institutions locales et à renforcer le lien qui nous unit autour de mêmes valeurs. Cette confiance exprimée dans les urnes constitue pour l'équipe municipale une responsabilité forte. Elle nous engage à poursuivre notre action avec sérieux, transparence et détermination, au service de l'intérêt général.

Malgré un contexte parfois exigeant, notre collectivité a su maintenir le cap fixé en début de mandat : agir avec responsabilité, proximité et efficacité au service de tous grâce à une gestion rigoureuse. Nous avons maintenu l'équilibre de nos finances tout en poursuivant les investissements nécessaires, ainsi que la préservation de notre cadre de vie et de notre patrimoine.

Au cours de ces dernières années, plusieurs réalisations importantes ont vu le jour. Des travaux d'entretien et de modernisation ont été engagés sur nos structures, contribuant à renforcer la sécurité et le confort de chacun.

Par ailleurs, la vitalité de notre tissu associatif mérite d'être soulignée. Les nombreuses initiatives culturelles, sportives et solidaires ont rythmé la vie locale, essentiel à la cohésion de notre territoire. La municipalité a poursuivi son soutien actif à ces acteurs indispensables.

Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif : celui des élus, des agents municipaux, des bénévoles associatifs et de chacun d'entre vous. Je tiens à remercier

chaleureusement tous ceux qui contribuent, au quotidien, à faire vivre notre village.

Consciente des défis qu'il reste à relever, l'équipe municipale demeure pleinement engagée pour poursuivre cette dynamique et répondre aux attentes légitimes de nos administrés.

Je ne peux pas clore cet édit sans rendre un hommage sincère et reconnaissant aux conseillers municipaux qui n'ont pas renouvelé leur mandat. Durant leurs années d'engagement, ils ont consacré du temps et de l'énergie au service de notre commune avec une réelle implication.

Au nom du nouveau conseil municipal et en mon nom personnel, nous leur exprimons toute notre gratitude pour le travail accompli et l'engagement dont ils ont fait preuve.

Je reste, avec l'ensemble du conseil municipal, pleinement mobilisée pour répondre à vos attentes et construire, avec vous, l'avenir de notre village car :

L'Essentiel, c'est Les Ayvelles !

S.TUCCI
Maire

Téléphone : 03.24.37.88.37

Site internet : lesayvelles.fr

Adresse mail: communedesayvelles@orange.fr

Ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Maire ou Adjoint : permanence le vendredi après-midi ou sur RDV

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
TUCCI Sylvia

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

BEAUDEUX Isabelle
BOUCHEX-BELLOMIE Carol
MARTIN Martine
PILARD Géraud
SIMON Muriel

Infos communales

Conseil municipal élu le 15 mars 2026



De gauche à droite sur la photo :

Gérald PILARD, Isabelle BEAUDEUX, Jennifer BROYER, Timoté DI PIRRO, Ludovic AUPRETRE, Jessy SONET, Aurélien PREVOTEAUX, Sylvia TUCCI, Jean-Marie DI PIRRO, Muriel SIMON, Martine MARTIN, Nadine COLLI CANTONI, Carol BOUCHEX BELLOMIE, Jimmy BLAINVILLE, Jocelyne BERGER.

Les différentes commissions municipales :

Elles sont au nombre de 16 sur notre commune et ont un rôle consultatif. Elles donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Les élus y discutent des problèmes concrets des habitants et proposent des solutions. Les décisions sont soumises au vote du conseil municipal ou sont prises directement par le maire, selon les cas.

- Commission des finances
- Commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis
- Commission des travaux et aménagement
- Commission Plan Local d'Urbanisme
- Commission embellissement, zéro phytosanitaire et terrains de jeux
- Commission événementiel
- Commission scolaire et centre de loisirs sans hébergement
- Commission d'Aide Sociale (CCAS) et assistance aux seniors
- Commission communication
- Commission protocole et cérémonies officielles
- Commission Internet
- Commission du personnel
- Commission gestion du terrain de sports et multisports
- Commission gestion du cimetière
- Commission de gestion des salles communales
- Commission des listes électorales

Infos communales



Association des parents d'élèves

Une association de parents d'élèves a été créée pour notre pôle scolaire Les Ayvelles/Chalandry-Elaire. Portée par des parents bénévoles, elle a pour objectif principal de favoriser le bien-être des enfants, de soutenir l'école et de renforcer le lien entre les familles, l'équipe éducative et la commune. Ouverte à tous, l'association souhaite être un lieu d'échange, de partage et de convivialité. Elle s'adresse à tous les parents, sans distinction, désireux de s'impliquer à leur manière dans la vie scolaire de leurs enfants. Être parent d'élève, c'est aussi ça : participer, échanger, proposer et agir ensemble.

L'union des parents est une richesse pour l'école et pour nos enfants : chaque idée, chaque aide, même ponctuelle, est précieuse.

Nous invitons donc tous les parents intéressés à nous rejoindre, à participer aux échanges et à prendre part, selon leurs envies et disponibilités, aux actions proposées.

Ensemble, construisons un environnement scolaire épanouissant et dynamique pour nos enfants.

Au plaisir de vous rencontrer très prochainement.

L'équipe de l'APE Les Ayvelles-Chalandry Elaire

Une association dynamique au cœur de la vie du village

Le 24 mars 2026, **l'association F.A.C.I.L.E. a tenu son assemblée générale** en présence de nombreux adhérents, bénévoles et élus de la commune. Un moment convivial qui a permis de faire le bilan d'une année riche en activités... et de préparer les projets à venir !

Avec ses différentes sections - informatique, gymnastique, danse, couture, peinture sur soie, guitare, arts et loisirs ou encore animations - l'association continue de faire vivre le village grâce à l'implication de nombreux bénévoles.

Parmi les temps forts évoqués : les ateliers créatifs pour les enfants à Pâques, Halloween, Noël et la fête du village organisés par la section Anim', les cours de gymnastique et de danse toujours appréciés, l'exposition permanente de peintures à la mairie de la section Arts et Loisirs, le partage de précieux conseils par l'intervenante de la section Couture pour de belles créations ainsi que la participation annoncée de la section Guitare à la fête de la musique du 21 juin. La section Informatique a également proposé de nouveaux ateliers autour de l'intelligence artificielle et du montage vidéo et audio.

Plusieurs projets et idées ont été proposés pour 2026 : la mise en place d'activités à l'attention des seniors, l'achat de nouveaux matériels pour différentes sections, des nouvelles thématiques pour la section Informatique, un voyage au Portugal pour la section Danse... et peut-être même un concours de belote !

Aussi, l'ensemble des rapports financiers et des budgets prévisionnels a été adopté à l'unanimité, soulignant la bonne gestion de l'association et de ses sections. Mme la Maire a salué le remarquable engagement des responsables et des bénévoles qui contribuent chaque année au dynamisme communal.

La réunion s'est terminée dans la bonne humeur autour du traditionnel pot de l'amitié, preuve que F.A.C.I.L.E. porte décidément bien son nom : une association active et pleine d'énergie pour faire vivre notre commune au quotidien !

L'association rappelle que chacun est le bienvenu pour découvrir une activité ou participer aux animations... et pourquoi pas la rejoindre en tant que bénévole.

ÉCOLE

En raison d'une baisse d'effectif depuis plusieurs années, un poste d'enseignant a été supprimé par décision académique à la rentrée 2026-2027 sur notre groupement scolaire entraînant une réorganisation pédagogique.

Formation défibrillateur : un défi pour la vie.

Alerter - Masser - Défibriller

Une nouvelle formation assurée par Vivian HOUSSIAUX, formateur au CESU, vous sera proposée en septembre. Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie.



Budget communal 2026

Résultats du budget communal pour l'année 2025 :

L'exercice budgétaire 2025 confirme la bonne santé financière de la commune et la qualité de la gestion menée tout au long de l'année. Dans un contexte toujours marqué par des contraintes économiques, les équilibres ont été respectés et les objectifs atteints.

Un fonctionnement excédentaire :

La section de fonctionnement dégage un résultat positif, traduisant une bonne maîtrise des dépenses courantes. Les efforts engagés pour contenir les charges, notamment en matière d'énergie et de gestion quotidienne, ont permis de préserver un niveau d'épargne satisfaisant.

Des investissements réalisés conformément aux engagements :

En section d'investissement, les projets inscrits au budget 2025 ont été réalisés dans leur grande majorité. Les opérations ont porté sur l'entretien et la préservation du patrimoine communal, l'amélioration des équipements publics et la sécurité.

Ces investissements ont été financés de manière équilibrée, grâce à l'autofinancement et aux subventions obtenues.

Une dette contenue :

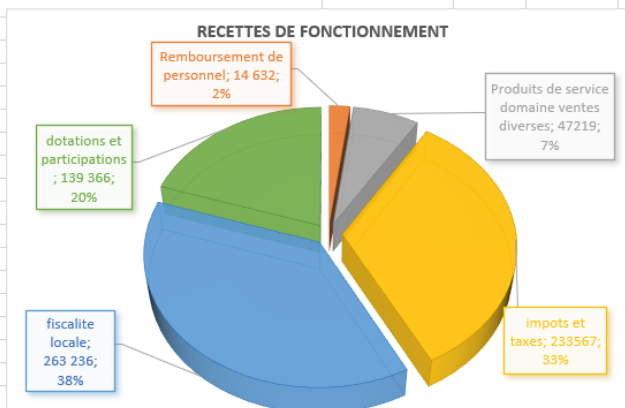
L'encours de la dette reste maîtrisé et compatible avec les capacités financières de la commune. La capacité de désendettement demeure à un niveau satisfaisant, garantissant la possibilité de poursuivre les projets futurs dans de bonnes conditions.

Des perspectives sereines :

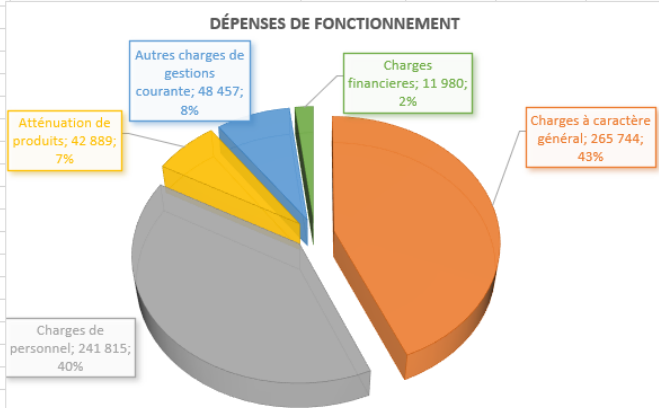
Le résultat global de clôture permet d'envisager l'avenir avec confiance. Les marges dégagées contribueront à financer les investissements à venir tout en assurant la stabilité financière de la collectivité.

Graphiques de présentation des dépenses et des recettes de fonctionnement de 2025

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025		
Remboursement de personnel	14 632	2%
Produits de service domaine ventes diverses	47219	7%
Impôts et taxes	233567	33%
fiscalité locale	263 236	38%
dotations et participations	139 366	20%
TOTAL	698 020	100%



REPARTITION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Charges à caractère général	265 744	44%
Charges de personnel	241 815	40%
Atténuation de produits	42 889	7%
Autres charges de gestions courante	48 457	8%
Charges financières	11 980	2%
TOTAL	610 885	100%



Le budget primitif 2026 a été voté à l'unanimité par les membres présents lors de la séance du Conseil Municipal du 8 avril 2026. Celui-ci a décidé d'augmenter uniformément le taux des taxes communales de 1% (foncier bâti, foncier non bâti et taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

Au niveau national, les bases d'imposition de 2026 sont revalorisées de 0,8% par la loi de finances correspondant à l'inflation (contre 7.1% en 2023, 3.9% en 2024, 1.7% en 2025). Nous constatons donc un fort ralentissement.

Par conséquent, le taux communal foncier bâti passe de 41.11% à 41.52 %.

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste inchangé à 10.10%.

Le taux communal de foncier non bâti passe de 23.76 % à 23.99 %.

Le taux communal de taxe d'habitation sur les résidences secondaires passe de 9.40% à 9.49 %.

Cette augmentation modérée vise à concilier responsabilité financière et maintien d'un service public de qualité, dans l'intérêt de tous les habitants.

Entretien avec M Michel MORTIER

Entretien des membres de la rédaction du Trait d'Union Ayvellois (L.T.U.A)
avec Michel MORTIER.

30 ANS C'EST PAS RIEN !!!

Après trois décennies passées au Conseil Municipal, Michel MORTIER a récemment tourné la page de son engagement local. Dès la création du bulletin Municipal en 2001 et jusqu'au numéro 75 de février 2026, il n'a cessé d'œuvrer à son élaboration.

L.T.U.A : Pourquoi êtes -vous entré dans cette commission de communication ?

M. MORTIER: Je me suis porté volontaire dès le début car j'ai toujours aimé écrire. Cette commission me plaisait et me convenait totalement.

L.T.U.A : Pouvez-vous nous retracer l'historique du bulletin municipal ?

M. MORTIER: De 2001 à 2008, cette nouvelle commission était pilotée par M Joël CHERON alors adjoint au Maire. Nous avons opté pour une parution régulière, 3 fois par an. Le premier numéro comportait 8 pages puis il a évolué et s'est élargi à 16 pages aujourd'hui. Le nom de ce bulletin a été choisi par le conseil Municipal parmi 3 propositions (l'Ayvellois info, l'écho des Ayvelles, Le trait d'union).

Au début c'était « FACILE informatique » qui assurait la mise en page dans leurs locaux.

Par la suite c'est Sylvie DELANDHUY, adjointe, qui s'en est chargée.

Isabelle BEAUDEUX a pris ensuite le relais.

L.T.U.A : Dans quelles conditions se déroulait le travail de la commission ?

M. MORTIER: Durant ces années, le travail a toujours été facilité par l'implication et la présence constante de tous les membres. Il y a toujours eu des gens volontaires et la discussion était toujours ouverte. L'organisation permettait un travail structuré et mené avec efficacité. Le bulletin a toujours été diffusé dans les délais fixés.

L.T.U.A : En quoi consistait exactement votre participation au journal ?

M. MORTIER: Pour ma part et notamment au cours des dernières années j'animais la commission et j'écrivais essentiellement sur :

- le budget, les impôts et la fiscalité
- les hommages
- l'histoire du village (54 articles)
- les grilles de mots croisés (23 grilles)

Je relayais également des articles proposés par les associations.

L.T.U.A : Le mot de la fin ?

M. MORTIER: La progression et l'amélioration de la présentation sont le fruit de toutes les initiatives des membres de la commission et je suis convaincu que le bulletin municipal poursuivra son évolution afin d'informer les Ayvelloises et les Ayvellois dans les meilleures conditions.

Merci Michel !

Les 25 ans du bulletin

De nombreux acteurs et rédacteurs se sont investis dans cette aventure depuis 25 ans.

Le bulletin a évolué au rythme des progrès du net et de l'informatique.

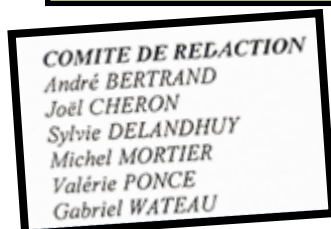
Aujourd'hui, télécharger des photos depuis son smartphone, écrire des textes et faire des mises en page devient un jeu d'enfant.

Mais en juin 2001, date du premier bulletin édité par la commune, toutes ces technologies n'existaient pas : les photos du bulletin étaient en noir et blanc et le contenu allait à l'essentiel.

Le premier bulletin sous le mandat de Robert BINET était composé de 8 pages contre 16 aujourd'hui.

En juin 2001, le bulletin présentait la nouvelle équipe municipale et les commissions communales, parlait de la réglementation du bruit (toujours un problème), des travaux en cours et à venir, du passage à l'euro (1er janvier 2002), des festivités et des dates à retenir.

LE 1ER COMITE DE REDACTION JUIN 2001



Ensuite d'autres acteurs au bulletin sont arrivés et d'autres ont arrêté.

A partir du n° 8 (octobre 2003) Mme LOUIS Judith s'est joint à l'équipe.

A partir du n°22 (juin 2008) M PREVOTEAUX François, M PRIQUE Laurent et Mme TUCCI Sylvia

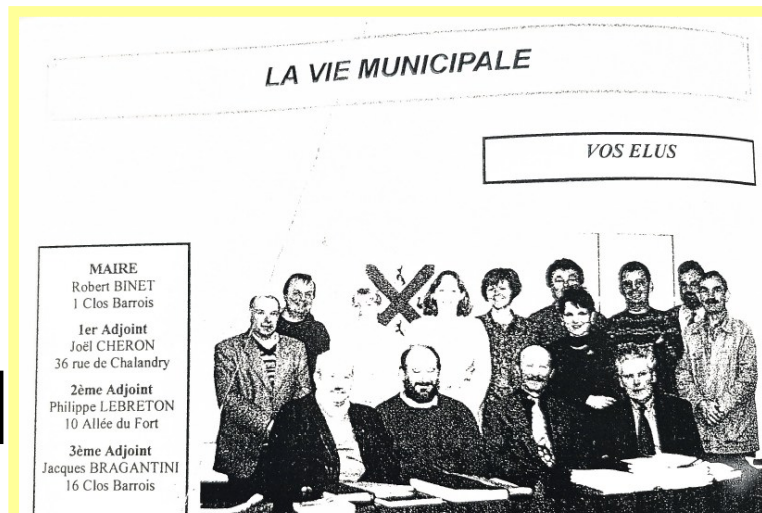
A partir du n°40 (juin 2014) Mme BEAUDEUX Isabelle et Mme MARTIN Martine

A partir du n°49 Mme SIMON Muriel

A partir du n°58 Mme BOUCHEX Carole

A partir du n°76 M PILARD Gérald et M MORTIER a arrêté après 25 ans de participation au bulletin

Aujourd'hui le comité de rédaction est composé de : Isabelle, Carole, Muriel, Gérald, et Martine.



P 5 LE POINT SUR LES TRAVAUX
- Ça bouge !

P 6 L'ACTUALITE
- Votre santé

P 7 L'EURO INFOS
- Préparez-vous !

P 8 FESTIVITES ET ANIMATIONS
- Dates à retenir

A l'occasion de ce printemps 2001, l'équipe a travaillé à l'élaboration de ce petit journal destiné à vous tenir informés de la vie communale. Je précise que nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements qui pourraient vous être utiles. La société avance, le monde bouge et beaucoup de choses changent. C'est pourquoi ce bulletin aura pour mission de vous faire part de toutes modifications de règlements, lois et décrets.

Pour terminer ce petit préambule, je souhaite à tous un printemps ensoleillé et si possible caniculaire, pour nous faire oublier les multiples tracas.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro 1 du TRAIT D'UNION AYVELLOIS.

Le Maire Robert BINET

REDACTEUR EN CHEF
Robert BINET

MISE EN PAGE
FACILE Informatique

COMITE DE RELAXION
André BERTRAND
Joël CHERON
Sylvie DELANDHUY
Michel MORTIER
Valérie PONCE
Gabriel WATEAU

Chaque maire est rédacteur en chef du bulletin.
M BINET Robert du n°1 au n°21
M BRAGANTINI Jacques du n°22 au n°39
M LEBRETON Philippe du n°40 au n°65
Mme TUCCI Sylvia du n°66 à aujourd'hui

Le bulletin va encore évoluer en plus du site internet de la commune et plus récemment création d'une page FACEBOOK.

Vivre ensemble

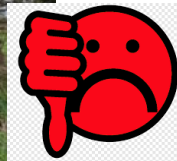
J'AIME LA NATURE PROPRE

Notre village a de nouveau participé au ramassage des déchets dans la nature. Cette opération citoyenne dans les espaces naturels s'est déroulée les vendredis 6 et 13 mars pour les enfants des écoles accompagnés de leurs enseignants et le samedi 7 mars pour les habitants qui n'ont malheureusement pas été nombreux à répondre présents à cette action citoyenne. **Pour rappel, cette opération participative de ramassage des déchets est à l'initiative de la Fédération des Chasseurs et est financée par l'Office Français de la biodiversité.**

Merci aux habitants du village présents pour cette collecte des déchets autour des ballastières qui a été encore cette année importante et merci aux enfants et à leurs enseignants pour leur participation active.



Quel dommage de voir encore des déchets dans la nature !!!



REUNION PUBLIQUE DU LUNDI 18 MAI / LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Une référente communale est nommée : Mme Jennifer BROYER

CHARTRE QUE CHAQUE BON AYVELLOIS DEVRAIT RESPECTER

BRUIT

La liberté sonore de l'un s'arrête où commence le droit au silence des autres.

® Je ne tonds pas la pelouse et je ne bricole pas en dehors des horaires autorisés pour la tranquillité du voisinage (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h).

® J'informe mes voisins à l'avance en cas de gêne ponctuelle non évitable (déménagement, travaux, fête...).

® Je demande à mes visiteurs de rester discrets.

® Je ne laisse pas mon chien aboyer.



DERANGEMENTS

Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble !

® Je ne laisse pas d'objets encombrants sur la voie publique.

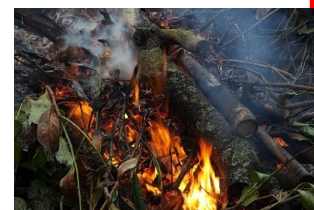
® Je porte à la déchetterie les déchets non collectés.

De 9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h du mardi au samedi. Fermé le dimanche et lundi.

® Je respecte le règlement de la commune et ne fais pas de feux dans mon jardin.

® Je ne me gare pas sur les trottoirs et range mon bac d'ordures pour laisser le passage aux piétons et aux poussettes.

® Je tiens mon chien en laisse dans la rue et je l'empêche de divaguer.



PROPRETE

Respectons la propreté de notre lieu de vie.

® Je veille à ce que ma poubelle ne soit pas sortie sur le trottoir avant la veille de collecte.

® J'entretiens le trottoir devant chez moi en désherbant régulièrement et en ramassant les détritux.

® Je ne jette pas mes détritux dans la nature.

® Je respecte les espaces verts, les équipements du terrain de jeu...



Infos diverses

**VOUS FRÉQUENTEZ LE SITE DE L'ÉCOPÔLE DES ARDENNES ?
DONNEZ VOTRE AVIS !**

LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES ARDENNES RÉALISE ACTUELLEMENT UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES USAGERS ET HABITANTS DU TERRITOIRE. LES RESULTATS DE CETTE ENQUÊTE SERONT PRIS EN COMPTE DANS LA RÉALISATION DU PLAN DE GESTION DU SITE DE L'ÉCOPÔLE DES ARDENNES.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

L'objectif est de mieux comprendre :

- Qui fréquente le site
- Comment il est utilisé
- Les attentes et besoins des usagers
- La perception du site par les habitants du territoire

QUI PEUT RÉPONDRE ?

Tout le monde peut participer :

- Habitants du territoire
- Promeneurs
- Sportifs
- Chasseurs et pêcheurs
- Étudiants ou enseignants
- Associations
- Entreprises
- Élus locaux
- Ou toute personne intéressée par le site

COMMENT PARTICIPER ?

Scannez le QR code ci-dessous ou accédez directement au questionnaire via le lien :



ou sur : <https://forms.gle/17Bf325zY78QKIMQ7>

PAS À L'AISE AVEC LE NUMÉRIQUE ?
Répondez par téléphone !
 **03 24 59 85 20**

L'éclipse solaire du 12 août 2026

L'éclipse sera une éclipse totale du soleil. La lune s'interposera entre la Terre et le Soleil, occultant entièrement ce dernier.

La zone de totalité ne traversera pas l'Hexagone mais donnera lieu à une obstruction du disque solaire à 92 % depuis Paris et 97 % depuis Toulouse.

Elle sera totale au nord de l'Espagne, en Islande et au Groenland. La dernière éclipse observée en France date de 1999.

Donc le mercredi 12 août 2026, à partir de 19h22 environ, une belle éclipse solaire sera visible depuis une grande partie de la France. Même si ce n'est pas une éclipse totale pour nous, le spectacle sera impressionnant. L'éclipse sera au maximum vers 20h15 et se terminera vers 21h11.

A noter : Pensez à vous équiper de lunettes de protection certifiées (norme ISO 12312-2) pour observer en toute sécurité.



NOUVEAU / LA COMMUNE A SA PAGE FACEBOOK : commune de Les Ayvelles
Connectez-vous et vous serez informé de l'actualité communale.

Retour sur images



ATELIER DE PRINTEMPS : FABRICATION D'HOTELS A INSECTES

Les enfants du village ont répondu présents à l'animation proposée par FACILE ANIM' le 28 mars, à savoir la fabrication de deux hôtels à insectes qui ont été installés dans le village. Ils ont montré beaucoup d'intérêt pour cet atelier et étaient très fiers de leurs créations. A l'issue de cet après-midi créatif et récréatif, un goûter leur a été offert.



Merci aux enfants qui ont participé à la création de ces hôtels à insectes pour le village :

Agathe, Anaïs, Blanche, Capucine, Inéa, Jules, Lilio, Margot, Mao, Nathan, Raphaël, Ryan, Sasha, Simon, Thomas, Ulysse

Par arrêté communal, le démarchage sans autorisation est interdit. Un autocollant « stop démarchage » sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres.



Panneaux nouvellement installés aux entrées du village.

LA CHORALE

Le concert de la chorale « A CROCH'CHOEUR » de la commune de Donchery a été apprécié par une centaine de personnes le dimanche 10 mai.



PATOUNE AND CO 08 : du « sur mesure » pour vos animaux de compagnie (garde, bien être, randonnée, jeu, chouchoutage, éducation...). Voir le bulletin n° 75 page 4 où vous trouverez toutes les coordonnées nécessaires.



Retour sur images

LA CHASSE AUX ŒUFS AU PARC DE JEUX

La traditionnelle chasse aux œufs du lundi de Pâques, organisée par FACILE ANIM' le 6 avril, remporte toujours un vif succès. Après une course effrénée pour récupérer les œufs cachés, les enfants ont participé à des jeux et gagné des œufs en chocolat. Avant de se retrouver dans la salle des fêtes avec leurs parents autour du verre de l'amitié, les enfants ont reçu un gros sac de chocolats. Petits et grands ont passé un beau moment festif et convivial !



VACANCES D'HIVER ET DE PRINTEMPS AU CENTRE DE LOISIRS

En février, de nombreuses activités sur le thème du carnaval ont été réalisées par les enfants secondés par les animateurs. Ils ont confectionné des masques « sortis de leur imagination ». Une formidable journée déguisée s'est achevée par une crêpe party. Le dernier jour du centre a été consacré à un grand jeu dont le carnaval en était le thème bien évidemment.

Le beau temps était au rendez-vous du centre de loisirs du mois d'avril et la semaine a été merveilleuse aux dires des enfants et des animateurs. Les « enfants super héros » ont regardé un film sur « les super héros », thème de cette semaine de loisirs. Ils ont dessiné, joué en extérieur et confectionné des bracelets et des capes de super-pouvoir afin de résoudre toutes les énigmes du grand jeu. Le jeudi, intervention de Benoît du cercle d'escrime de Charleville-Mézières qui a initié les enfants à l'escrime. Un après-midi récréatif au parc de jeux a terminé cette belle semaine d'animation.

Rendez-vous du 6 au 31 juillet pour de nouvelles aventures !



Retour sur images



Une Rose un Espoir 2026 : les motards au grand cœur.

1000 motards se sont mobilisés les 25 et 26 avril pour distribuer plus de 43 000 roses dans 150 villages ardennais. Merci de votre générosité lors de leur passage dans notre village.
Le record de 116 396 € récoltés l'an dernier au profit de la lutte contre le cancer va-t-il être battu ?



26 avril : commémoration de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts de Les Ayvelles. La cérémonie s'est poursuivie sur le site du Fort de Les Ayvelles avec dépôt de gerbe et verre de l'amitié avec la participation de la commune de Villers-Semeuse.



8 mai : commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

La France célèbre, en 2026, le 81ème anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire. Chaque 8 mai est aussi l'occasion d'un message à transmettre en faveur de la lutte pour la liberté et la démocratie.

Discours, recueillement et dépôt de gerbe ont eu lieu au monument aux morts de notre village.



Retour sur images

L'ÉCOLE DE FOOT LABELLISÉE



Aujourd'hui le club de football de l'US LES AYVELLES bénéficie d'une notoriété grandissante dans le milieu footballistique ardennais. Au delà de l'aspect quantitatif (300 licenciés), les résultats sportifs sont au rendez-vous puisque notre équipe sénior évolue pour la troisième année consécutive au niveau régional. Chez les jeunes nos équipes U15 et U18 participent au championnat interdistrict et vont se confronter aux équipes de la Marne, de l'Aube et de la Haute Marne. En reconnaissance du travail accompli auprès des jeunes, nous venons d'obtenir le label « Ecole de foot » de la FFF. Une fierté pour les dirigeants d'autant que cette année nous voyons arriver en équipe sénior, des jeunes issus de notre école de football.

Ce bilan plus que positif, est le fruit du travail d'une équipe de dirigeants qui œuvrent sans compter pour atteindre ces résultats. En effet, je tiens à travers ces quelques lignes à mettre en avant le travail de ces dirigeants bénévoles qui donnent tout leur temps libre pour l'essor de notre club et surtout porter haut les couleurs des Ayvelles.

Je profite de ce support pour demander à tous les acteurs de l'US LES AYVELLES d'avoir un comportement exemplaire lorsque l'on porte ou supporte les couleurs bleu et jaune.

En matière d'exemplarité, d'engagement et de solidarité, je tiens à remercier tous les sponsors qui nous soutiennent depuis des années avec une entière confiance que nous nous efforçons de rendre visible.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Remise par le district des Ardennes du label « Ecole de foot » de la FFF en présence de Mme Tucci



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2026

VOS JOURS DE COLLECTES SERONT LES SUIVANTS

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 Me	01 Sa	01 Ma	01 Je	01 Di	01 Ma
02 Je	02 Di	02 Me	02 Ve	02 Lu	02 Me
03 Ve	03 Lu	03 Je	03 Sa	03 Ma	03 Je
04 Sa	04 Ma	04 Ve	04 Di	04 Me	04 Ve
05 Di	05 Me	05 Sa	05 Lu	05 Je	05 Sa
06 Lu	06 Je	06 Di	06 Ma	06 Ve	06 Di
07 Ma	07 Ve	07 Lu	07 Me	07 Sa	07 Lu
08 Me	08 Sa	08 Ma	08 Je	08 Di	08 Ma
09 Je	09 Di	09 Me	09 Ve	09 Lu	09 Me
10 Ve	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je
11 Sa	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me	11 Ve
12 Di	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je	12 Sa
13 Lu	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Di
14 Ma	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa	14 Lu
15 Me	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di	15 Ma
16 Je	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu	16 Me
17 Ve	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Je
18 Sa	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve
19 Di	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je	19 Sa
20 Lu	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Di
21 Ma	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa	21 Lu
22 Me	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di	22 Ma
23 Je	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu	23 Me
24 Ve	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je
25 Sa	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me	25 Ve
26 Di	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je	26 Sa
27 Lu	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Di
28 Ma	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa	28 Lu
29 Me	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di	29 Ma
30 Je	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu	30 Me
31 Ve	31 Lu		31 Sa		31 Je

0 800 29 83 55
prevention-dechets@ardenne-metropole.fr
ardenne-metropole.fr/dechets

Vacances scolaires
Jour férié

LES
Ayvelles



Ordures ménagères

- Devant chez vous. Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route.
- Vos bacs doivent être sortis pour 6h.

Emballages recyclables

- Devant chez vous. Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route.
- Vos bacs doivent être sortis pour 6h.

Numéro Vert 0 800 298 355

(appel gratuit)

FLASHEZ !
Toutes les infos
personnalisées sur
vos déchets ici



Le pissenlit

Tout savoir sur le pissenlit

Mal-aimé des jardiniers cultivant un gazon impeccable, le pissenlit vit une vague de réhabilitation depuis quelques années. Des mouvements comme « Mai sans tondeuse » ou « Défi pissenlit » encouragent à laisser la tondeuse au garage en mai afin de laisser pousser les pissenlits. Il faut dire que cette plante, pouvant atteindre 30 cm de haut, souffre d'un vieux mythe l'accusant à tort d'être toxique. Même si elle est considérée comme une mauvaise herbe dans les jardins, un frein au rendement agricole, et que certains y sont même allergiques, elle possède aussi des qualités peu connues.

Du pollen pour les abeilles

Le pissenlit est l'une des premières fleurs à éclore au printemps et donc une des premières que les abeilles peuvent butiner.

Pas leur seule source de nourriture

À cette période de l'année, et même avant l'éclosion des premières fleurs, les abeilles récoltent le pollen des arbres : érables, ormes, peupliers ou saules.

« Pisse en lit »

- La consommation de feuilles de pissenlit favoriserait la production d'urine, utile pour certains problèmes de santé (rétention, insuffisance rénale, etc.). Les racines stimuleraient aussi la sécrétion de bile.
- Les études de ces effets sont très limitées et anciennes. Une modeste étude de 2009 sur 17 patients (Université du Maryland, département Phytothérapie) a constaté une augmentation des urines dans la journée de la consommation d'un extrait de feuille.
- Il est fortement déconseillé de consommer des pissenlits quand les canaux du foie sont bouchés (occlusion des voies biliaires).

Feuilles comestibles

Les feuilles de pissenlit se mangent en salade.

Dent-de-lion

Le pissenlit est surnommé ainsi en raison de la forme de ses feuilles, courbée et ornée de pointes. Ce surnom français est d'ailleurs à l'origine du nom anglais du pissenlit : *dandelion*.

Café de racine de pissenlit

Les racines peuvent se manger (crues, bouillies ou à la poêle), mais servent aussi à préparer une sorte de café, à partir de racines séchées, torréfiées et broyées.

Du caoutchouc en pissenlit

Les racines de l'espèce russe du pissenlit, *Taraxacum kok-saghyz*, contiennent du latex de caoutchouc. Plusieurs pays dont le Canada ont utilisé cette plante durant la Deuxième Guerre mondiale pour combler leurs besoins.

Nuisances dans les champs agricoles

- Baisse de rendement fourrager lorsque le pissenlit est trop présent.
- Prolongation de la durée de séchage du foin lorsque le pissenlit est en floraison.
- Dégradation de la fermentation de l'ensilage (technique de conservation des fourrages), à cause des tiges laiteuses qui portent les fleurs.

Une bonne salade aux lards

Histoire et recette de la salade au lard ardennaise.

La salade au lard ardennaise est un plat complet à base de pommes de terre, lards et pissenlits ou salade, consommé dans les Ardennes.

Le plat est bien ancré dans les mémoires mais sa date d'apparition n'est pas connue.

Le journaliste Victor-Eugène Ardouin-Dumazet en note l'existence dès 1899 dans son Voyage en France.

Cette salade est une combinatoire simple de quelques produits dont presque chaque famille disposait au XIXe siècle, en élevant son cochon et en entretenant son potager.

Outre les pissenlits et les lardons, elle inclut de la pulpe de pommes de terre, écrasées et encore chaudes, et quelques herbes aromatiques dont du persil.

La préparation se sert de préférence entre mars et mai, lorsque les pissenlits sont verts et constituent encore de jeunes pousses, avec une légère amertume.

Recette de la salade aux lards de la confrérie de la salade aux lards.

Pour 4 personnes

Préparation : 15 minutes ; cuisson : 30 minutes

Ingédients

2 kilos de pommes de terre type Charlotte

0,5 kilo de lard maigre

0,15 kilo de lard gras

Des pissenlits en saison ou une belle salade frisée

10 cl de vinaigre (selon les goûts)

Préparation de la recette

Cuire les pommes de terre à l'eau.

Dans une cocotte en fonte, faire revenir les petits morceaux de lard gras. Retirer les crêtons quand ils sont bien dorés sans jeter la graisse. Faire revenir les morceaux de lard maigre dans cette graisse puis les retirer une fois qu'ils sont dorés.

Déglicer au vinaigre puis remettre lard gras, lard maigre et pommes de terre dans la cocotte et mélanger le tout.

Ajouter la salade. Remuer, c'est prêt.

Le conseil

Pour une salade au lard goûteuse, choisir plutôt un vinaigre de framboise ou un vinaigre de cidre (voire un mélange des deux). Et accompagnez la d'une bonne bière ardennaise.



Et vous, quelle est votre recette ?

Vous pouvez nous la faire parvenir sur l'adresse mail de la mairie ou sur papier dans la boîte aux lettres de la mairie....

Peut-être sera-t-elle publiée dans le prochain bulletin ?

Divertissements et festivités

FÊTE DU VILLAGE LES 19, 20 et 21 JUIN 2026

FACILE ANIM' vous attend très nombreux pour cet événement qui anime et enflamme le village tous les ans. Le flyer distribué dans vos boîtes aux lettres détaille le programme de ces trois jours de festivités, vous pourrez également y voir des nouveautés.

♪ Rendez-vous dès le vendredi 19 à 19 h00 pour le lancement de la fête du village placée sous le thème
« Les années fluo »

♪ Le samedi 20, ouverture de la buvette après le concours de pétanque organisé par l'US LES AYVELLES, bal DJ jusqu'à 3 h du matin.

**Nouveauté : après l'embrasement de la poupée,
un feu d'artifice offert par la mairie sera tiré !**

♪ Le dimanche 21 à midi, à l'occasion de la fête de la musique, les membres de la section « Guitare » de l'association FACILE donneront un concert pendant l'apéritif offert par la mairie.

Venez nombreux !

Mise à disposition de barbecue le vendredi soir et le dimanche midi, présence d'une friterie-kébab samedi et dimanche

Présence des forains habituels dès le vendredi soir et retour d'une confiserie



Venez découvrir la dernière création de FACILE ANIM':
NOUVELLE BUVETTE

5 € offerts par la mairie pour les enfants du village de moins de 12 ans
(bon à récupérer à la buvette dès le samedi)

DATES A RETENIR

Fête de l'école	école de Chalandry	le 16 juin
Fête du village	derrière la mairie	les 19, 20 et 21 juin
Feu d'artifice	terrain de sport	le 20 juin
Fête Nationale	monument aux morts	le 14 juillet
Barbecue de la commune	terrain de sport	le 14 juillet
Centre de loisirs	locaux de l'école	du 6 au 31 juillet
Eclipse solaire		le 12 août
Les journées du patrimoine		les 19 et 20 septembre
Course Sedan-Charleville		le 04 octobre